

SAINT-JEAN-D'ILLAC

Une collecte au fond du sac

DÉCHETS MÉNAGERS La municipalité a décidé d'augmenter de 6 % la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, alors que le prestataire actuel a déposé le bilan

OLIVIER DELHOUMEAU

o.delhoumeau@sudouest.com

Si les taux de fiscalité locale ne bougent pas en 2009, il n'en va pas de même pour la taxe sur la collecte des déchets ménagers. Une hausse de l'ordre de 6 % s'appliquera à compter de cet été. La décision a été prise par l'équipe du maire socialiste Jacques Fergeau. Quelle en est la raison ?

La réponse n'est pas simple. Société Nouvelle Challenger (ex-Challenger), qui réalise la collecte des ordures ménagères (OM) dans la commune, a déposé le bilan voici quelques semaines. Sa fragilité est la conséquence directe des difficultés rencontrées par Edifi Sud, la société holding, elle-même en cessation de paiement. La vague a touché plusieurs entités du groupe, dont Edisud qui exploitait le centre d'enfouissement technique d'Audenge.

Un nouvel appel d'offres

Titulaire du marché illacais depuis quatre années, SN Challenger voit son contrat expirer le 31 juillet. D'ici là, le lancement d'un appel d'offres permettra de désigner un prestataire fiable.

Dans l'esprit du maire, il ne fait aucun doute que plusieurs candidats se mettront sur les rangs, mais aucun ne devrait le faire au niveau de proposition pratiqué naguère par SN Challenger.

Imbattable dans la course au moins-disant, « cette société avait raillé la mise en affichant 30 % de moins que ses concurrents. La possibilité d'acheminer les ordures ménagères vers Audenge conférerait, il est vrai, un avantage décisif en termes de coûts de transport, explique Jacques Fergeau. Mais la réalité du marché a changé, il faut être réaliste. »

L'augmentation de 6 % sur la facture du contribuable vise, selon l'édile, à anticiper l'augmentation



SN Challenger souhaite retrouver un niveau de prestation de qualité. PHOTO RENÉ DEHILLOTTE

SN CHALLENGER EN PÉRIODE D'OBSERVATION

« Les problèmes de collecte survenus ces derniers temps sont notamment liés à des défaillances techniques : fuite hydraulique du camion benne, problème de caméra située à l'arrière de la benne », plaide la direction. « Afin de rattraper l'arrêt prématuré de la collecte de lundi, un deuxième équipage sera affecté aujourd'hui à la tournée. La mise en place d'une nouvelle organisation des équipages devra également

permettre d'éviter des dysfonctionnements dans les parcours de collecte. » Filiale du groupe Edifi Sud, SN Challenger a été déclarée en cessation de paiement et se trouve aujourd'hui en période d'observation. « Nous espérons pouvoir compter sur la bienveillance de l'administrateur judiciaire pour engager la société vers un plan de continuation. » SN Challenger emploie une petite vingtaine de salariés.

probable du futur contrat. Des élus du Conseil municipal auraient souhaité que cette majoration intervienne plutôt en 2010. Jacques Fergeau ne les a pas suivis.

Les administrés s'interrogent

Les déboires de SN Challenger ne sont pas sans effets sur la qualité de la prestation fournie. « Le ra-

tion. Pour autant, les désagréments subis par la population n'atteignent pas encore l'intolérable. Les sacs poubelles ne jonchent pas en masse les pas-de-porte.

2 000 euros de pénalités

Pour éviter une aggravation de la situation, la mairie a décidé de durcir son message, en appliquant à la lettre les termes du contrat. En mars, les défaillances répétées de l'entreprise ont engendré une pénalité globale de 2 000 euros.

Sachant qu'en matière de collecte, la ville est divisée en deux secteurs, qui bénéficient chacun de trois passages (deux pour les déchets ménagers et un dédié au tri sélectif). « J'ai personnellement envoyé des courriers de mise en demeure », certifie Jacques Fergeau. « Nous devrions avoir une solution satisfaisante et un retour à la normale dans les prochains jours », annonce le site de la Ville. À voir...

massage laisse aujourd'hui à désirer, concède Jean-Pierre Pique, responsable des services techniques de la ville. On ne compte plus les appels d'administrés qui s'étonnent de ne pas voir les camions passer. On leur livre les informations dont on dispose. »

Depuis hier, même le site Internet de la Ville a été mis à contribu-